

Directeur du développement durable, urbanisme et promotion du territoire

Descriptif du poste

Sous l'autorité de la direction générale, le responsable de l'urbanisme et du développement durable du territoire collaborera à la mission du développement économique ou la promotion du territoire. Fera le lien entre les différents comités pour établir une planification stratégique du développement de son territoire.

Il ou elle conseillera la direction et le conseil dans la prise de décisions dans les dossiers et projet d'intérêts municipaux en urbanisme et développement du territoire.

Il ou elle participera aux différents comités dans sa sphère d'activité faisant le lien entre ceux-ci et la direction générale. Établira des plans d'action en conformité avec les comités.

Participera aux différentes orientations stratégiques en développement et revitalisation du noyau villageois et mise à jour de sa réglementation.

Principales tâches et responsabilités

Coordonne et agit comme personne-ressources dans la mise en œuvre de projets de développement économique ou de la promotion du territoire et s'assure de la conformité réglementaire et de la faisabilité technique, juridique et financière de ceux-ci en étroite collaboration avec les autres directions et services concernés.

Fait des recommandations au conseil pour la revitalisation du noyau villageois et révision de ses différents règlements.

Conseille et soutient les intervenants et organismes partenaire dans son secteur d'activité et agit comme personne-ressources auprès des directions concernées de la Municipalité.

Agit comme personne-ressources sur des comités dont le CCU ou autres comités dans son secteur d'activité.

Profil recherché

Baccalauréat en Urbanisme, économie ou aménagement du territoire;

Deux (2) années d'expérience pertinentes à la fonction;

Très bonne capacité rédactionnelle;

Proactif dans tes démarches;

Bonne capacité d'adaptation et sens politique;

Autonomie et rigueur dans la gestion de multiples projets simultanés;

Disponibilité en soirée pour les comités;

Rémunération selon l'expérience et les conditions des postes cadres.

Salaire entre 68 728.20 \$- 75 155.40 \$

Envoyer votre cv avant le : 16 juin 2023 16h

Lyne Rivard, Directrice générale

dir.generale@stcyrille.qc.ca